

COMMUNE DE
GILETTE

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

ETUDE GEOLOGIQUE
ET GEOTECHNIQUE

Basim 68T-85 657
CARTE D'APTITUDE A LA CONSTRUCTION
ET DES MOUVEMENTS DE TERRAINS
3
Echelle 1/5000

LEGENDE

NIVEAU DU RISQUE

- Risque nul à faible**
1
Aucun des facteurs déterminants ou aucune association des facteurs déterminants génératrice de mouvements n'est reconnue sur le site.
- Risque mal connu - incertitude**
II
2
Présence de plusieurs facteurs déterminants, sur les autres subsistent des incertitudes (non accessibles).
- Risque moyen**
3
Tous les facteurs déterminants sont accessibles ; n-1 facteurs sont répertoriés, le facteur manquant pouvant apparaître au cours du temps.
- Risque important**
4
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site mais l'intensité d'un ou plusieurs facteurs est faible.
- Risque élevé ou très élevé**
5
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site avec des intensités moyennes à fortes, le ou les phénomènes ont une forte probabilité d'apparition.

NATURE DU RISQUE

- Mouvements à intensité moyenne à forte
- | DECLARÉ | | POTENTIEL |
|---------|--------|-----------|
| ANCIEN | ACTUEL | |
| | | G |
| | | Gh |
| | | Gv |
| | | E |
| | | Em |
| | | Eb |
| | | Ep |
| | | Eg |
| | | Er |
| | | R |
| | | C |
- Mouvements à faible intensité
- | | | |
|--|--|----|
| | | A |
| | | F |
| | | S |
| | | Rl |
- Zones de réception
-
- Zones exposées aux actions secondaires des phénomènes (Glissements - Eboulements). Dans la zone exposée on rajoute la lettre r à celle du phénomène et l'indice du niveau du risque, ex. : Gr 3 risque moyen de réception d'un glissement.
-
- Couloir de chute de blocs
-
-
- Lave torrentielle

	1	NULLE à TRÈS FAIBLE. Zone de Risque. Confortements très onéreux, hors de proportion avec des aménagements courants.
	2	FAIBLE. Etude géotechnique indispensable.
	3	FAIBLE à MOYENNE. Etude géotechnique indispensable pour collectifs.
	4	MOYENNE. Etude géotechnique recommandée pour collectifs.
	5	MOYENNE à BONNE.
	6	BONNE à TRÈS BONNE.

PE ZONE DE PROTECTION des RESSOURCES en EAU.

EX ② SGE 3 - zone de faible aptitude à la construction comportant un risque moyen de reptation de glissement ou d'effondrement.

